

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression: 29.07.2014

Numéro de version 1

Révision: 29.07.2014 baumit.com

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** Steinversiegelung
- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Emploi de la substance / de la préparation**
Colle de montage fixe sans solvant avec une adhérence immédiate extrêmement élevée pour la préfixation de panneaux isolants en polystyrène à rainure et languette en système easytop.
- **Utilisations déconseillées** De toutes les autres applications n'est pas recommandée.
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**

Producteur: Baumit GmbH Reckenberg 12 D-87541 BAD HINDELANG Tel. + 49 8324 921 1025 Fax + 49 8324 921 1029 eMail (personne compétente): sdb@baumit.de	Distributors: Baumit Schweiz AG Rikonerstrasse 2 CH-8307 Effretikon Tel. +41 52 354 50 70 Fax +41 52 354 50 71 e-mail: office@schweiz.baumit.com
--	---
- **Service chargé des renseignements:** Département Assurance Qualité
- **Numéro d'appel d'urgence:** Centre suisse d'information toxicologique (CSIT),
numéro d'urgence: 145

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**
Néant.
- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
- **Système de classification:**
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.
- **Éléments d'étiquetage**

· Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008	néant
· Pictogrammes de danger	néant
· Mention d'avertissement	néant
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
- **Mentions de danger** Néant
- **Indications complémentaires:**
Pendant la mise en oeuvre et le durcissement de une bonne ventilation doit être assurée.
- **Indications complémentaires:**
Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.
- **Conseils de prudence**
P102 Tenir hors de portée des enfants.
- **Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

(suite page 2)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression: 29.07.2014

Numéro de version 1

Révision: 29.07.2014 baumit.com

Nom du produit: Steinversiegelung

(suite de la page 1)

3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique: Mélanges**

- **Description:**

Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 770-35-4	Phénoxypropanol	1- <2,5%
EINECS: 212-222-7	Xi, R36	
	Eye Irrit. 2, H319	

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- **Description des premiers secours**

- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

- **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

- **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- **Après ingestion:** Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale. Rincer la bouche et boire ensuite abondamment (si le patient est conscient).

- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Agents d'extinction et lutte contre les incendies sont donc adaptées à l'incendie environnant.

- **Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Conseils aux pompiers**

- **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 3)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 29.07.2014

Numéro de version 1

Révision: 29.07.2014 baumit.com**Nom du produit: Steinversiegelung**

(suite de la page 2)

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Pas nécessaire.
 - **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Diluer avec beaucoup d'eau.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau Souterraines
 - **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant, universel, sciure). Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
- Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.
Dans des contenants de 10 kg:
En utilisant des moyens mécaniques de minimiser le levage et de transport de conteneurs.
S'il vous plaît noter équipement de test "risques pour la santé musculo-squelettique système de" SECO.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
Stockage:
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 29.07.2014

Numéro de version 1

Révision: 29.07.2014 baumit.com

Nom du produit: Steinversiegelung

(suite de la page 3)

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

- **Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

- **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuel:

- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- **Protection respiratoire:**

N'est pas nécessaire.

- **Protection des mains:**

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 3,5$ mm

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une Préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- **Temps de pénétration du matériau des gants**

KCL Camatril® : 480 min

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Protection des yeux:**

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.



Lunettes de protection hermétiques

- **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale**

Éviter le rejet dans l'environnement. Utilisez surplus ou éliminez de manière appropriée. La réglementation des eaux usées et des eaux souterraines doivent être respectées.

(suite page 5)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 29.07.2014

Numéro de version 1

Révision: 29.07.2014 baumit.com

Nom du produit: Steinversiegelung

(suite de la page 4)

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
· Indications générales	
· Aspect:	
Forme:	Liquide
Couleur:	Blanchâtre
· Odeur:	Caractéristique
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· valeur du pH:	Non déterminé.
· Changement d'état	
Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	100°C
· Point d'éclair	Non applicable.
· Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.
· Température d'inflammation:	400°C
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non applicable.
Supérieure:	Non applicable.
· Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa
· Densité:	1000 g/l
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur.	Non déterminé.
· Vitesse d'évaporation	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
· Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
· Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	0,0%
Teneur en substances solides:	Non déterminé.
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 29.07.2014

Numéro de version 1

Révision: 29.07.2014 baumit.com

Nom du produit: Steinversiegelung

(suite de la page 5)

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité**
- **Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas d'usage conforme. Eviter une échauffement forte.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:**
Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:** Pas d'effet d'irritation.
- **des yeux:** Pas d'effet d'irritation.
- **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Irritant

12 Informations écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 29.07.2014

Numéro de version 1

Révision: 29.07.2014 baumit.com

Nom du produit: Steinversiegelung

(suite de la page 6)

13 Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

- **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- **Emballages non nettoyés:**

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales

Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

- **No ONU**

- **ADR, ADN, IMDG, IATA** néant

- **Nom d'expédition des Nations unies**

- **ADR, ADN, IMDG, IATA** néant

- **Classe(s) de danger pour le transport**

- **ADR, ADN, IMDG, IATA**

- **Classe** néant

- **Groupe d'emballage**

- **ADR, IMDG, IATA** néant

- **Dangers pour l'environnement:**

- **Marine Pollutant:** Non

- **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable.

- **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable.

- **"Règlement type" de l'ONU:**

-

CH/FR

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 29.07.2014

Numéro de version 1

Révision: 29.07.2014 baumit.com

Nom du produit: Steinversiegelung

(suite de la page 7)

15 Informations réglementaires

· Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ordonnance sur la protection contre les substances et préparations dangereuses (produits chimiques ordonnance, chimio)
 Chemicals Act (loi sur les produits chimiques),
 Loi sur la santé et la sécurité au travail,
 Ordonnance du DETEC sur les listes pour les mouvements de déchets (margines)
 Limites au travail en 2011 (liste MAK limite de SuvaPro)
 Règlement sur la prévention des accidents (OPA)
 Ordonnance sur la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (VOCV)
 Règlement REACH (CE) no 1907/2006, l'annexe XVII, note n °47 (composés de chrome VI).
 Publication «note l'emploi des jeunes et le SECO Mère ordonnance sur la protection du DFE.

· Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

R36 Irritant pour les yeux.

Service établissant la fiche technique: info@baumit.de

· Contact: sdb@baumit.de

Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
 ICAO: International Civil Aviation Organization
 ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2

Sources

„Grenzwerte am Arbeitsplatz 2011“, Suva Arbeitsmedizin, Luzern

* Données modifiées par rapport à la version précédente